

SÉANCE DU 30 MARS 1885.

PRÉSIDENCE DE M. HÉGER.

Le procès-verbal de la séance de février est lu et adopté.

Dépouillement du scrutin. — MM. le capitaine C. Goffart, attaché à l'Institut cartographique militaire, à la Cambre, et Edm. Steurs, conseiller communal, à Givry (Hainaut), sont proclamés membres effectifs de la Société à l'unanimité des suffrages.

Correspondance. — M. Burmeister, directeur du Musée d'histoire naturelle de Buenos-Ayres, remercie la Société de sa nomination de membre honoraire et de l'envoi de son diplôme.

Ouvrages présentés. — *Caverne sépulcrale du bel âge du bronze à Sinsin (Namur)*, par M. Alf. Bequet, membre effectif.

Ethnologische Feiten en Verwantschappen in Oceanië, 2 brochures avec planches, par M. L. Serrurier.

Nouvelle galerie de paléontologie, par M. Alb. Gaudry, membre honoraire.

Divers modes très simples de représentation graphique des séries anthropologiques, par M. L. Manouvrier, membre correspondant.

Le poids proportionnel du cervelet, de l'isthme et du bulbe, par le même.

Note sur la modification générale du profil encéphalique et endocrânien dans le passage à l'état adulte chez l'homme et chez les anthropoïdes, par le même.

Bulletin de l'Acad. roy. de médecine de Belgique, 1885, fasc. 1 et 2.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1884, fasc. 4.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, janvier et février 1885.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Présentation de pièces. — M. POELS fait hommage à la Société de deux crânes de Saafingen qui étaient en sa possession.

M. DE PAUW présente, de la part de M. Kemna, un crâne de Chinois ♂, un crâne de Canaque ♀ et un crâne de Saafingen provenant de sa collection. Ce dernier crâne a une capacité de 1,970 centimètres cubes.

M. JACQUES fait observer que cette dernière pièce n'est nullement pathologique; le poids de ce crâne est normal relativement à son volume; les os ont une épaisseur moyenne; la forme ne s'écarte pas de la forme générale des autres crânes de Saafingen que nous avons étudiés. En un mot il n'y a aucune trace d'hydrocéphalie sur ce crâne, ce qui est assez rare quand on atteint ce chiffre de cubage.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ,
PAR M. V. JACQUES, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Le rapport pour l'année 1884-1885, que j'ai l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article V des statuts, indique une situation des plus prospères tout au moins au point de vue scientifique.

Personnel de la Société. — Le Bureau de cette année est resté le même que celui de l'année 1883-1884.

Le nombre des membres effectifs s'est accru de dix; le Bureau a reçu une démission. Le nombre des membres effectifs, qui était de 133, se trouve donc porté à 142.

La Société a nommé seize nouveaux membres honoraires étrangers; mais, comme elle a eu à déplorer la perte de M. Ferdinand von Hochstetter, leur nombre est aujourd'hui de quarante.

Le nombre des membres correspondants étrangers s'est élevé à seize, par suite de quatre nouvelles nominations.

Publications. — Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons fait paraître la fin du tome deuxième de notre *Bulletin* et deux fascicules du tome troisième, qui donnent les comptes rendus des séances et les travaux des membres jusqu'au mois de juin. Nous

sommes, comme vous le voyez, encore une fois en retard pour la publication de notre *Bulletin*. Mais nous espérons pouvoir distribuer bientôt la fin du troisième volume, dont une partie est déjà sous presse. L'importance des travaux insérés dans le *Bulletin* est la principale cause du retard.

Travaux de la Société. — Nous rappelons maintenant les principales communications qui ont été faites aux séances.

M. Albrecht vous a présenté plusieurs pièces remarquables qui lui ont fourni l'occasion de développer devant vous quelques-unes de ses théories sur la constitution du crâne et de la face, sur la valeur morphologique des doigts supplémentaires chez l'homme et sur la classification des queues chez l'homme. Cette dernière communication a été faite à propos de l'analyse d'un travail de M. Bartels sur le même sujet, par M. Vanderkindere. Notre honorable président nous a également exposé les résultats de l'enquête anthropologique sur la coloration des yeux et des cheveux en Autriche, et son étude sur les établissements des Francs en Belgique a donné lieu à une discussion dans laquelle nous avons entendu deux membres des plus compétents, MM. Bequet et Van Bastelaer. La question franque est l'une de celles que nous avons le plus d'intérêt à élucider : elle se rapporte directement à l'étude ethnique des populations de la Belgique et il est à espérer que nous pourrions compléter un jour à ce point de vue les travaux que les Sociétés archéologiques de Charleroi et de Namur notamment ont entrepris avec un si éclatant succès. Les pièces anatomiques, crânes et ossements de Francs, commencent à affluer dans nos collections grâce aux sociétés que nous venons de nommer, aux dons de quelques particuliers et de quelques-uns de nos membres et aux fouilles que nous avons faites à Montignies-S'-Christophe. Quand ces matériaux seront assez nombreux pour être mis en œuvre, il sera facile de déterminer l'influence de cet élément ethnique dans nos provinces wallonnes, les moins germanisées du pays.

M. Bequet, que nous venons de citer, a eu la bonne fortune de fouiller une grotte sépulcrale de la fin de l'âge du bronze. Il nous a communiqué le résultat de ses recherches. Jusqu'ici l'âge du bronze était peu représenté en Belgique et l'on ne pouvait guère citer, à part quelques trouvailles isolées, que la célèbre fouille de M. Schuermans à Eygenbilsen. Mais il semble qu'une découverte en appelle une autre : M. De Pauw vous a présenté une hachemarteau en pierre polie sur laquelle, d'après la description de

M. van Overloop, les traces de bronze sont des plus évidentes, et M. van Overloop nous annonce une nouvelle communication sur une trouvaille se rapportant à cet âge, faite récemment en Flandre.

L'activité de M. van Overloop met d'ailleurs en coupe réglée toute une partie de la Flandre où l'on n'avait jamais avant lui signalé la moindre découverte se rapportant aux premiers âges. Il étudie méthodiquement son terrain; il vous a même exposé sa méthode dans une conférence très applaudie, et vous avez pu voir dernièrement les magnifiques résultats auxquels il est arrivé. Il vous a montré en même temps qu'il ne borne pas ses recherches à la découverte des matériaux, mais qu'il les analyse, qu'il les groupe de manière à reconstituer la vie même des peuplades auxquelles appartenaient ces instruments de pierre.

Une autre question importante qui a occupé à plusieurs reprises la Société est celle de la criminalité. Nous vous rappelions dans notre précédent rapport la formation d'une Commission d'enquête se proposant d'étudier à la prison cellulaire de Louvain les caractères physiques et intellectuels des criminels. Cette enquête a abouti à la présentation de rapports très intéressants par MM. Warnots, Ramlot, Coppez et Schuermans. Ces rapports longuement discutés nous ont fait reconnaître que la recherche des conclusions générales nous entraînerait infailliblement en dehors du cadre de nos études et loin du but que nous voulions poursuivre. Certains points cependant, qui sont plus spécialement du domaine de l'anthropologie, demandent à être élucidés et nous espérons que les membres de la Commission pourront quelque jour reprendre et terminer leurs travaux.

Nous avons à signaler les communications de M. Van den Broeck sur la trouvaille d'un bateau antique à Anvers, de M. Cumont sur l'état de la question des silex de Thenay et sur un cas de pseudo-suture endo-mésognathique chez un *Macacus erythræus*, Cuv., analogue au cas décrit par M. Albrecht chez un *Cynocephalus leucophæus*, et les importantes communications de M. Houzé. M. Houzé vous a dit récemment les rapprochements qu'il a été amené à faire entre la répartition des deux races principales en Belgique et le résultat politique des élections communales du 19 octobre dernier. Il vous avait auparavant présenté son étude sur les crânes d'Australiens d'Adélaïde appartenant au Musée d'histoire naturelle, venant confirmer les conclusions qu'il avait formulées dans la partie ethnologique du travail qu'il a fait en collaboration avec M. Jacques sur les Australiens exhibés au

Musée du Nord. Outre la partie ethnographique de ce dernier travail, M. Jacques vous a donné une communication sur l'Homme-chien, des rapports sur l'enquête anthropologique dans les Iles Britanniques, sur l'excursion de Saaftingen, sur les fouilles de Montignies-Saint-Christophe et sur les trouvailles de Basècles, et enfin, en collaboration avec M. De Pauw, le résultat des mensurations des crânes de Saaftingen.

Nous vous avons rappelé l'excursion que la Société a faite au mois de juillet de l'année dernière au cimetière submergé de Saaftingen et qui a laissé de si agréables souvenirs à tous ceux qui y ont pris part. Le Bureau s'occupe dès à présent de l'organisation d'une nouvelle excursion anthropologique pour l'été prochain et nous espérons bien qu'elle aura tout le succès de la première.

Nous pouvons nous féliciter, Messieurs, de ce que la Société a fait depuis sa fondation. Il y aurait sans aucun doute plus et mieux à faire. Mais, il ne faut pas l'oublier, nos ressources matérielles sont des plus limitées et la plupart d'entre nous ne peuvent guère consacrer que leurs moments de loisir à l'étude de l'anthropologie. Mais à chaque jour sa tâche. Nous avons affirmé notre existence. Nos relations avec les sociétés et les savants de divers pays nous prouvent que nos travaux sont appréciés à l'étranger. Douze revues et publications périodiques font l'échange avec notre *Bulletin*; à chaque séance notre compte rendu annonce l'envoi de nouvelles publications. Il nous reste maintenant à nous faire connaître dans notre propre pays, pourrions-nous dire. Il importe que nous nous efforcions de rallier à notre Société tous ceux qu'intéresse, en Belgique, la science que nous cultivons. Il importe qu'aucune des découvertes ethnologiques qui se font chaque année dans le pays ne soit perdue, nous ne dirons pas pour nous, mais pour la science, comme nous ne le voyons que trop souvent. Il importe enfin que nous ayons partout en province des membres correspondants qui puissent nous renseigner sur ces découvertes et qui puissent nous aider à entreprendre cette enquête anthropologique générale dont nous caressons le projet depuis si longtemps.

La Société voudrait de plus entreprendre pour son propre compte certaines fouilles et intervenir dans les fouilles faites par les sociétés archéologiques, fouilles dont les résultats seraient d'une haute importance au point de vue de l'ethnologie du pays. Malheureusement il s'en faut que la situation financière de la Société soit aussi brillante que sa situation scientifique. A l'étran-

ger, toutes les sociétés scientifiques ont dans leurs statuts un article ainsi conçu : « Les recettes de la société se composent des cotisations des membres effectifs et des dons volontaires ». Nous avons, nous aussi, cet article dans nos statuts. Mais, tandis qu'à l'étranger, en Angleterre surtout, les dons volontaires affluent dans les caisses des sociétés savantes, nous, depuis que nous existons, nous n'avons encore eu à enregistrer aucune libéralité de cette espèce. Quoi qu'il en soit, nous pouvons vous assurer que la situation financière fait l'objet des préoccupations constantes du Bureau et que nous prendrons les mesures nécessaires pour équilibrer le prochain budget.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. VAN OVERLOOP, TRÉSORIER,
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.

Recettes.

En caisse au 28 avril 1884	fr.	2 98
Cotisation des membres effectifs		1,170 00
		<hr/>
TOTAL	fr.	1,172 98
		<hr/>

Dépenses.

Frais d'impression du <i>Bulletin</i>	fr.	933 81
Planches		69 »
Excursion de Saafingen		100 »
Fouilles de Montignies-Saint-Christophe.		188 30
Frais de secrétariat		118 15
		<hr/>
TOTAL	fr.	1,409 26
RECETTES		1,172 98
		<hr/>
DÉFICIT		236 28
		<hr/>

DISCUSSION.

La lecture de ces rapports est suivie d'une discussion dans laquelle quelques membres proposent diverses mesures qui leur semblent de nature à augmenter les ressources de la Société.

M. ALBRECHT émet l'avis de chercher un supplément de ressources en augmentant les cotisations des membres effectifs, qui sont inférieures à celles des autres sociétés. Cette proposition est appuyée par MM. Delvaux et Rutot et combattue par MM. Héger, van Overloop, Vanderkindere, Du Pré et Jacques.

MM. HÉGER et DELVAUX proposent l'établissement d'un droit d'entrée pour les membres nouveaux. MM. VAN OVERLOOP, VANDERKINDERE et JACQUES combattent cette proposition.

M. DE PAUW propose d'avoir recours à une souscription volontaire pour couvrir le déficit. M. TIBERGHEN préconise la demande d'un subside au Gouvernement. M. VAN OVERLOOP propose que le chiffre de la cotisation soit fixé à un minimum de 10 francs avec faculté pour les membres de souscrire pour une somme plus élevée. Il ajoute que, si la Société pouvait disposer d'un local définitif où seraient placées ses collections et sa bibliothèque et si d'un autre côté on pouvait intéresser un plus grand nombre de personnes à l'étude des questions spéciales qui rentrent dans le domaine de l'anthropologie, par la création de sections, on parviendrait facilement à recruter de nouveaux membres et, par conséquent, à augmenter les recettes.

M. VANDERKINDERE est d'avis qu'il ne faut pas compter sur les dons volontaires ni sur un chiffre plus élevé de la cotisation, mais tâcher de recruter de nouveaux membres en faisant de la propagande individuelle, en faisant connaître la Société et ses publications au dehors, par des comptes rendus des séances envoyés aux journaux, par l'organisation de conférences ou de séances publiques. Au reste, la question du déficit n'est pas tellement brûlante qu'elle demande à être résolue immédiatement : il sera toujours temps d'aviser d'ici à quelques mois.

M. JACQUES demande l'ordre du jour sur les propositions qui sont présentées : de ces propositions, les unes impliquent nécessairement la revision des statuts, qui ne peut être faite qu'en suivant la règle prévue à l'article VII, les autres comportent des détails d'organisation qui doivent être laissés à l'appréciation du Bureau. L'augmentation du nombre des membres effectifs est certainement le meilleur moyen d'augmenter les recettes et à cet égard la propagande individuelle ne peut être assez recommandée aux membres. Quant à faire connaître le compte rendu de nos séances au public par la

voie de la presse, c'est un moyen dont le Bureau s'est déjà préoccupé et qu'il a déjà mis en pratique. Il serait bon cependant de donner à ce mode de propagande plus d'extension.

La discussion est close.

M. DE PAUW, conservateur, dépose sur le bureau le catalogue des collections de la Société.

COMMUNICATION DE M. CUMONT
SUR DES INSTRUMENTS EN OBSIDIENNE RAPPORTÉS DU MEXIQUE
PAR M. JULES LECLERCQ.

Les ustensiles en obsidienne (pointes de flèches, couteaux, grattoirs et nucléi) que j'ai l'honneur de vous présenter ont été rapportés du Mexique, en 1884, par le bien connu et savant voyageur M. Jules Leclercq.

Tous ces instruments ont été trouvés au pied de la pyramide de San Juan de Teotihuacan, sur l'emplacement même de l'ancienne ville toltèque de Teotihuacan (traduction : ville de Dieu), autrefois la capitale religieuse du peuple toltèque. Cette ville, qui n'avait pas moins de dix lieues de circonférence, ne survit plus que dans le village de San Juan de Teotihuacan, situé à quarante-trois kilomètres de Mexico, sur le chemin de fer de Vera-Cruz.

Dans son étude sur les *antiquités mexicaines*, publiée dans le *Bulletin de la Société royale belge de géographie* (1884), M. Leclercq nous dit que ces objets en obsidienne se trouvent en si prodigieuse quantité que les Indiens dédaignent d'en faire commerce.

Les Toltèques, qui précédèrent les Aztèques, sont la plus ancienne race dont la tradition ait conservé le souvenir au Mexique; ils vinrent du Nord et s'établirent dans la partie septentrionale de ce pays pour émigrer plus tard vers le Sud.

Ce peuple, qui savait employer l'or, l'argent et le cuivre, fabriquait en obsidienne ses armes et la plupart de ses outils. Les Aztèques, qui travaillaient l'or, l'argent, le cuivre, le plomb et l'étain, mais qui ne connaissaient pas plus que leurs prédécesseurs l'usage du fer, étaient arrivés à façonner l'obsidienne avec une habileté surprenante; ils taillaient dans cette roche des vases, des bijoux, des broches, des anneaux qu'ils suspendaient aux lèvres et aux oreilles.

des masques dont ils se couvraient la face aux funérailles des grands personnages. Ces masques, qui sont d'un fort beau poli et d'une exécution remarquable, recouvraient, dans certaines cérémonies, la face des dieux, d'autres fois aussi celle des morts.

Cette coutume est semblable à celle que suivaient les anciens Grecs, qui mettaient sur le visage des morts illustres un masque en or (voir les fouilles de Schliemann).

L'obsidienne, roche volcanique qui est un trachyte à l'état vitreux, a, comme le silex, une cassure conchoïdale; on la travaillait probablement comme celui-ci, mais à cause de sa fragilité aussi grande que celle du verre, les ouvriers qui la taillaient devaient être d'une habileté et d'une adresse extraordinaires puisqu'ils parvenaient à obtenir des éclats de plus de quinze centimètres de longueur et que les couteliers mexicains, d'après Hernandez, faisaient plus de cent couteaux d'obsidienne en une heure.

L'obsidienne, comme le silex, se brise en éclats tranchants: ses couleurs les plus ordinaires sont le vert noirâtre, le noir de velours, le brun, plus rarement le gris ou le gris verdâtre.

L'obsidienne contient 69 à 70 % de silice mélangée à de l'alumine, du fer oxydulé, du manganèse oxydulé et une faible quantité de chaux, avec quelques alcalis. Certaines obsidiennes contiennent jusqu'à 80 % de silice. Très souvent, cette roche affecte une cristallisation prismatique comme le basalte.

L'obsidienne se trouve dans différentes régions du Mexique et dans le bassin de la Yellowstone, au Parc national des États-Unis (Wyoming).

Les populations mexicaines n'avaient donc aucune peine à se procurer la matière première de leurs instruments.

À l'époque de la découverte de l'Amérique, les Aztèques étaient encore à l'âge du bronze et de la pierre; parmi les armes primitives avec lesquelles ce peuple combattit les Espagnols, on voit au Musée de Mexico des flèches en bois terminées par des pointes en obsidienne, des lances dont les piques sont de la même pierre, une rondache formée d'une solide pièce de bois dont les deux cannelures latérales sont munies de fragments d'obsidienne très tranchants.

Les sabres étaient en bois, mais dans une rainure étaient insérés une série d'éclats d'obsidienne choisis avec un tel soin que tous avaient la même épaisseur et fixés avec tant d'habileté qu'ils constituaient une lame très aiguë, sans aucune solution de continuité.

Pour les sacrifices humains, c'est avec un couteau d'obsidienne que le grand-prêtre ouvrait les entrailles de la victime.

Enfin, les éclats d'obsidienne servaient aussi de rasoir. Les barbiers mexicains jetaient ces éclats pour en prendre de nouveaux, dès que leur tranchant s'émousait. On ne les aiguisait pas sur une pierre : Torquemada dit que les tranchants de ces éclats d'obsidienne sont aussi aigus que s'ils étaient en fer forgé, dégrossis sur une meule et aiguisés sur une pierre à rasoir.

Des peuplades sauvages de l'Océanie se servent encore d'armes en obsidienne. Les indigènes de l'île de Pâques usent d'un outil fait avec un grand éclat d'obsidienne sur lequel ils ont taillé une tige grossière. Huxley, dans son livre intitulé *La place de l'homme dans la nature*, fait figurer sous le n° 57 une tête de lance faite en cette roche, provenant de la Nouvelle-Calédonie.

Quant à la forme des pointes de flèche que je vous montre, elle est à peu près la même que partout ailleurs ⁽¹⁾ et cela s'explique : les mêmes besoins et l'emploi des mêmes matériaux ou de matériaux analogues ont amené des fabrications semblables. Rien d'étonnant qu'au Pérou il puisse se rencontrer des flèches identiques, mais dans le Yorkshire et dans d'autres régions de l'Europe, les mêmes formes existent (voir John Evans, *Les âges de la pierre*, p. 373). De même les éclats de silex trouvés en Danemark ne diffèrent pas beaucoup des éclats ou couteaux que je vous ai montrés (v. Lubbock, *L'homme avant l'histoire*, fig. 66 à 69).

Je termine, Messieurs, car mon intention n'a pas été de vous faire une conférence sur l'emploi de l'obsidienne, mais de vous donner seulement un aperçu général sur ce sujet, pour augmenter l'intérêt que pouvaient présenter les objets que je vous ai soumis.

COMMUNICATION DE M. VAN OVERLOOP
SUR UNE DÉCOUVERTE DE L'ÂGE DU BRONZE FAITE EN FLANDRE.

Je demanderai de pouvoir dire deux mots d'une pièce de bronze qui présente pour moi un intérêt très particulier, en ce que je l'ai recueillie dans cette même commune de Mendonck dont je vous ai dernièrement entretenus au point de vue de l'âge de la pierre.

C'est une pointe de lance absolument analogue à certains instruments de la même catégorie, décrits positivement comme appartenant

(1) Voyez les dessins des pointes de flèches en silex ou en obsidienne trouvées au grand lac salé de l'Utah et au lac de borax de Californie. *Tour du Monde*, 1874, p. 192. L. Simonin.

nant à l'âge du bronze. Elle se rapproche tout à fait des pointes en forme de feuille figurées dans l'ouvrage d'Evans. Cet objet a été recueilli dans une sorte de tertre naturel, assez étendu, mais très peu élevé, qui se trouvait dans une prairie le long du Moervaert. Le sol s'y composait de sable rouge-brun, d'un grain très fin, ce qui donna l'idée à un marchand de guano de le faire enlever pour le mélanger avec sa marchandise. Les ouvriers chargés de ce travail trouvèrent le milieu du tertre occupé par une sorte de tranchée, dans laquelle se trouvaient de nombreux ossements d'hommes et d'animaux. Ces ossements furent rejetés dans la prairie, où je pourrai peut-être en retrouver quelques-uns. Mais outre cela, les ouvriers recueillirent des éclats de silex et la pointe de lance dont nous nous occupons.

Je n'ai pu vérifier si bronze et silex se trouvaient bien réunis de manière à pouvoir être rapportés à une même période. J'incline néanmoins vers l'affirmative lorsque je constate que ces silex, par leur substance et leur mode de taille, s'écartent complètement des silex de l'âge de la pierre recueillis sur les autres points. De plus, les silex ordinaires gisent à la surface du sol, ou s'ils sont plus ou moins enfouis, ce n'est guère qu'à la suite des travaux de culture. Ces silex-ci, au contraire, paraissent avoir été bel et bien enterrés dans le tertre avec les ossements, et l'on ne saurait invoquer les travaux de culture dans une prairie qui vraisemblablement n'a jamais été autrement cultivée. Peut-être pourrait-on hésiter à rattacher à l'âge du bronze des éclats de silex, en se basant sur ce que les haches et les autres instruments perfectionnés en pierre auraient seuls pu trouver grâce à cette époque et coexister avec les instruments de métal. Ce serait une erreur ; la coexistence de la pierre et du bronze paraît avoir été complète, du moins pendant un certain temps. Evans cite de nombreux exemples de sépultures de l'âge du bronze où l'on a retrouvé de simples éclats en même temps que des pièces plus travaillées ⁽¹⁾. Ajoutons cependant que d'ordinaire on remarque une grande recherche, de grands raffinements dans les instruments en pierre qui accompagnent les objets en bronze. C'est ainsi notamment que l'on trouve des couteaux en silex dont la surface est entièrement écaillée avec un soin extrême. Evans cite de ces objets qui appartiennent sans nul doute à l'âge du bronze. Ils possèdent, dit-il, une surface légèrement ondulée, dont les ondula-

(1) V. pp. 272-274; scie en silex, p. 289; grattoirs, p. 304; couteaux, p. 327, etc.

tions se succèdent comme les marques du vent sur le sable (*). Il est presque impossible après cela de ne pas rapporter également à l'âge du bronze un beau couteau en silex transparent, trouvé à Mendonck dans une prairie que l'on avait surélevée en nivelant un tertre absolument analogue à celui qui renfermait la pointe de lance. Ce serait donc un nouveau point à rattacher au même âge.

Si ce couteau est de l'âge du bronze, il faudrait presque regarder comme de la même époque une grosse hache trouvée tout à côté, et que je me permets également de vous soumettre.

D'après ce que nous venons de dire, il est hors de doute que cette partie de la Flandre ait eu son âge du bronze, et je crois bien faire en appelant sur ce point l'attention des personnes qui seraient dans le cas de faire des recherches de ce côté.

DISCUSSION.

M. CUMONT. — Notre collègue M. Jean Moens m'apprend, par une lettre que je viens de recevoir, qu'il possède une hache à talon en bronze, provenant de Cherscamp (Césarscamp), près de Lede (Flandre orientale). Cette hache a la forme de celle qui est figurée sous le n° 103, page 268 du 17^e volume des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1882-1883.

M. BEQUET. — Je voudrais ajouter un mot à ce que vient de nous dire M. van Overloop sur cette coexistence d'instruments en silex avec des instruments en bronze. Je suis convaincu, quant à moi, que les instruments de pierre ont été en usage assez tard dans notre pays et j'oserais même dire jusqu'à l'époque romaine. Mais à cette époque il est bien possible que ces silex n'eussent plus qu'un caractère votif. A plusieurs reprises nous avons trouvé dans les tombes franques des haches et des couteaux en silex recouverts d'une belle patine, recueillis vraisemblablement dans d'anciennes stations mégalithiques et portés comme ornements ou conservés comme objets ayant un caractère religieux. Dans la grotte de Sinsin, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, nous avons trouvé trois fragments de silex taillés, usés par le frottement comme s'ils avaient été longtemps maniés ou portés dans une poche en cuir. Je crois

(*) *Age de la pierre*, p. 326.

que la pointe de lance en bronze que nous montre M. van Overloop est de la fin de l'âge du bronze et que sa hache polie a le même caractère votif que ces autres objets de pierre dont je viens de parler.

M. VAN OVERLOOP. — Je reviens encore sur la coïncidence de la trouvaille d'une pointe de lance en bronze et d'une hache et d'un couteau de pierre. Ces derniers objets ont été trouvés en pleine prairie. Peut-être y a-t-il eu là des pilotis? M. De Pauw a eu cette idée, mais rien jusqu'ici n'est venu la confirmer. Ces instruments s'écartent complètement comme type des autres instruments que j'ai trouvés dans le reste de la contrée et qui appartiennent à deux époques différentes : il y aurait donc eu là trois âges de la pierre, dont le dernier a coexisté avec le bronze. Le point où a été trouvée la pointe de lance était-il un tumulus? Cela est possible. Les renseignements qui m'ont été donnés à ce sujet et que je rapportais tantôt peuvent être considérés comme exacts, puisqu'il y a 15 à 18 ans que ce tertre a été détruit. De nouvelles recherches me feront peut-être retrouver les ossements qui ont été jetés dans la prairie. Il y avait non loin de là un autre tertre qui à première vue pouvait ressembler à un tumulus. J'y ai fait faire des fouilles avec l'aide de M. De Pauw, mais nous n'y avons rien trouvé.

M. JACQUES appelle l'attention de M. van Overloop sur des dessins de haches en pierre analogues à sa hache-marteau qui sont figurés dans l'important ouvrage *Outheden van Nederland*. Ces haches ont été trouvées sur plusieurs points, mais, d'après les dessins, aucune ne présente de rainures.

M. CUMONT. — Il existe dans la collection De Deyn, à Ninove, plusieurs haches en pierre polie du type de celle que vient de nous montrer M. van Overloop. Ces haches ont été trouvées lors de la canalisation de la Dendre. D'ailleurs, dans tout ce pays les instruments en silex sont extrêmement communs : le secrétaire communal de Lessines en a réuni une collection que je pourrai vous montrer dans une de nos prochaines séances.

M. VAN OVERLOOP. — Les collections de silex réunies par des amateurs sont nombreuses dans le pays. Il serait très utile, me semble-t-il, d'en dresser le catalogue et d'établir une carte sur laquelle les points précis où les trouvailles ont été faites seraient exactement notés. C'est encore là un travail que l'on pourrait confier à l'une des sections que je proposais tantôt d'établir dans le sein de la Société.

M. DELVAUX. — Dans la région de Renaix on a trouvé en assez grand nombre des haches polies du type de celle de M. van Overloop. J'ai précisément dressé pour cette région la carte des points où des trouvailles ont été faites. J'aurai l'honneur de vous la présenter. Je pourrai également vous montrer les objets en silex et en diorite qui ont été trouvés dans la région d'Audenarde.

M. BEQUET. — Les découvertes de cette espèce se multiplient chaque jour pour ce qui concerne la région de Namur. Les écoliers chez nous ont ramassé des silex sur toutes les hauteurs des environs, à proximité d'une source ou d'un ruisseau, à en remplir un chariot.

M. VAN OVERLOOP. — Je pourrais vous citer parmi les collections importantes d'objets en silex celle de M. le marquis de Wavrin, qui a trouvé dans les environs de Wavre presque toute la série des types décrits par M. de Mortillet : toutes les époques y sont représentées par des pièces absolument remarquables.

La discussion est close.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

Sont nommés : président, M. Héger ; vice-présidents, MM. Delvaux et Prins ; secrétaire, M. Jacques ; secrétaire adjoint, M. Houzé ; trésorier, M. van Overloop ; bibliothécaire, M. Cumont ; conservateur des collections, M. De Pauw.

M. HÉGER prononce quelques paroles de remerciements et fait l'éloge du président sortant, M. Vanderkindere.

M. VANDERKINDERE remercie et assure l'assemblée que son dévouement reste toujours acquis à la Société.

M. DELVAUX remercie également les membres de la Société : il a accepté une vice-présidence, sachant bien tous les devoirs qu'impose cette charge et espérant pouvoir toujours se montrer digne de la confiance de ses collègues.

La séance est levée à 10 heures et demie.
